

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie
MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU
DEVELOPPEMENT RURAL
PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL DU
MONT MBAPPIT PHASE II (PDRM II)
UNITE DE GESTION DU PROJET
B.P. 06 FOUMBAN
Tél. : (237) 233262902
E-mail: pdrm2foumban@yahoo.com



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland
MINISTRY OF AGRICULTURE AND
RURAL DEVELOPMENT
MONT MBAPPIT RURAL DEVELOPMENT
PROJECT PHASE II (M.M.R.D.P II)
PROJECT MANAGEMENT UNIT
B.Po.Box 06 FOUMBAN
Tel. : (237) 233262902
E-mail: pdrm2foumban@yahoo.com

06 NOV 2020

DECISION N° 547 /MINADER/SG/PDRM-II/COORDO/RPM/2020 DU 06 NOV 2020

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/MINADER/PDRM-II/RPM/CSPM/AG/2020 du 02/09/2020 POUR L'ACQUISITION DES MOTOS POUR LES COOPERATIVES PARTENAIRES EN UN (01) LOT UNIQUE POUR LE COMPTE DU PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL DU MONT MBAPPIT-PHASE II.

LE COORDONNATEUR DU PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL DU MONT MBAPPIT PHASE II (PDRM-II),

Autorité Contractante,

VU la Constitution ;

VU les Accords de Prêt 2CM079, 2CM0080 et 7CM0081 du 30 septembre 2016, entre le Gouvernement du Cameroun et la Banque Islamique de Développement (BID), pour le financement du Projet de Développement Rural du Mont Mbappit-Phase II (PDRM-II) ;

VU le Décret N°2018/366 du 20 JUIN 2018 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics

VU le Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret 2012/076 du 08 mars 2012 ;

VU l'Arrêté N°8259/A/MINMAP du 15 septembre 2016 portant création d'une Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Projet de Développement Rural du Mont Mbappit-Phase II ;

VU la Décision N° 01427/MINADER/CAB portant nomination de M. POTOUGBOUNKOUO Amadou, Coordonnateur du Projet de Développement rural du Mont Mbappit-Phase II, relevant du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural;

VU la Décision N°0028/D/MINMAP/SG/DAJ/MNAS du 12 Septembre 2012 portant désignation des Présidents et Membres des Commissions Ministérielle de Passation des Marchés, modifié et complété par la Décision N°006/D/MINMAP/SG/DAJ/ du 04 janvier 2018;



VU la Décision N°00000462/D/MINMAP/SG/DAJ/MNAS du 06 juillet 2017 constatant à titre transitoire, la composition de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Projet de Développement Rural du Mont Mbappit-Phase II ;

VU le Décret N°2018/366 du 20 JUIN 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VUL'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/MINADER/PDRM-II/RPM/CSPM/AG/2020 du 02 /09/2020 POUR L'ACQUISITION DES MOTOS POUR LES COOPERATIVES PARTENAIRES EN UN (01) LOT UNIQUE, pour le compte du Projet de Développement Rural du Mont Mbappit-Phase II.;

VU le Procès –Verbal de la séance du 08/10/2020 de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Projet de Développement Rural du Mont Mbappit-Phase II ;

VU la lettre de proposition d'attribution N° 094/020/L/CSPM-PDRM-II du 08/10/2020 du Président de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du PDRM II ;

VU la non objection de la BID pour attribution en date du 02 Novembre 2020;

DECIDE :

Article 1^{er} :

L'entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné, selon les indications ci-après :

LOT UNIQUE	ATTRIBUTAIRE	MONTANT (FCFA)	DELAI DE REALISATION
	ETS HYDROCARE BP : 336 Yaoundé Tél : 699 90 66 20	HT: 47 978 000	45 jours

Article 2 : La Présente Décision sera enregistrée et publiée partout ou besoin sera./-

Fait à Foumban, le 06 NOV 2020

LE COORDONNATEUR DU PDRM-II
(Autorité Contractante)

Ampliations :

- MINMAP ;
- ARMP ;
- BID
- PDT/CSPM/PDRM-II ;
- RPM/PDRM II
- ARCHIVES/CHRONO



Amadou Potouogbounkou
Ingénieur Général d'Agriculture